

Image not found or type unknown



le droit d'avoir une nationalité française.

Par **lydiasmahi**, le **29/12/2012 à 20:08**

slt,je suis une algerienne,ma mere est nee en algerie en 1959,je veux s'avoire si elle a le droit d'avoire une nationalité française?svp j'ai besoin de votre aide!merci d'avance d'avoire lire mon msg et de rependre.

Par **youris**, le **29/12/2012 à 20:55**

bsr,
pourquoi voulez-vous que votre mère ait la nationalité française ?
l'algerie est devenue independante en 1962 et les français de droit local sont devenus algériens sauf ceux qui ont fait une demande de reconnaissance de nationalité française ce qui est rare car cela est mal vu de la part des algériens et de la nouvelle république algérienne.
vous pouvez lire sur ce site et d'autres les réponses apportées à de semblables questions qui sont récurrentes.
cdt